

# ACTIVITES FEVRIER 2023

## Relais Petite Enfance

### Secteur OUEST

#### INFO INDEMNITE D'ENTRETIEN

A partir du **01/01/2023**, le montant de l'indemnité d'entretien passe à **3,61 €** par enfant pour une journée de 9h d'accueil (cf. site PAJEMPLOI)

Un simulateur est à disposition sur le site de PAJEMPLOI afin de calculer le montant de l'indemnité d'entretien en fonction du temps d'accueil réalisé.

Le lien est le suivant : (<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/IndemniteEntretienAssistanteMaternelle>)

*(clic sur le logo ci-dessous pour un accès au site)*



#### VISIO CONFERENCE PARTICULIER EMPLOI

Proposition d'une visio conférence par l'organisme ParticulierEmploi sur les thèmes

**"Maladie, Retraite : Quels sont mes droits?"**

**Soit le mercredi 15/02 de 13h00 à 14h30 ; soit le mardi 21/02 de 20h00 à 21h30**

Les sujets abordés seront les suivants:

- Les droits lors d'un arrêt maladie ;
- La différence entre un arrêt maladie et un accident du travail ;
- Le service d'action sociale de l'IRCEM ;
- Le nombre de trimestres pour partir à la retraite ;
- Le cumul emploi retraite et la retraite progressive.

**L'indemnité de départ en retraite, nouveauté depuis le 1er janvier 2023 !** Les salariés et assistants maternels partant volontairement à la retraite pourront bénéficier d'une indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite sous conditions.

L'inscription est obligatoire et se réalise uniquement par les liens communiqués ci-dessous, en application avec les règles RGPD :

*(cliquez sur le logo pour accéder aux inscriptions)*



#### SORTIE mardi 28/02 : "Les drôles au ciné"

Proposition d'une séance de cinéma pour les jeunes enfants au sein du cinéma du CREA à Saint Georges de Didonne (136 bd de la côte de beauté)

**Nous vous proposons de visionner "PIRO PIRO"**, il y aura 6 courts-métrages, d'une durée de 40 minutes.

Rendez-vous à partir de 09h45 au sein du cinéma, afin de débiter la séance à 10h15.

Le Relais prendra en charge le coût des places pour les enfants habituellement accueillis et les professionnels.

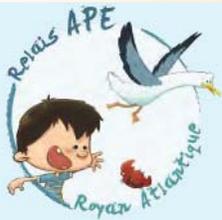
**Nécessité de s'inscrire avant le 07/02/2023.**



**Inscription aux activités :**

- par téléphone au 05 46 38 33 26
- lors des temps d'activités ;
- par email : [e.bulteau@agglro-royan.fr](mailto:e.bulteau@agglro-royan.fr)





# calendrier

## FEVRIER 2023

Retrouver le programme sur le site de la  
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique :

[www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr), tel 05.46.38.33.26

[l.ciglar@agglo-royan.fr](mailto:l.ciglar@agglo-royan.fr)  
[e.bulteau@agglo-royan.fr](mailto:e.bulteau@agglo-royan.fr)

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.
<p><b>La Fête du Jeu</b> est une animation ludique organisée par le Service Enfance Jeunesse Famille et la Ludothèque Municipale de Royan pour présenter la diversité de la culture ludique. Le thème est « <b>Tous en jeu de 0 à 125 ans !</b> ». Elle se déroule le <b>4 février de 10h à 17h30.</b></p>		<p>1 <b>Crêpes</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>2 <b>Crêpes</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>3 <b>Bb sportifs</b> Au Dojo à 10h00</p>
<p>6 <b>Roi et reine</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>7 <b>Roi et reine</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>8</p>	<p>9 <b>Roi et reine</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>10 <b>Roi et reine</b> À partir de 9h30 Au relais</p>
<p>13 <b>Marionnettes</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>14 <b>Happy Muffins</b> À 10h À partir de 9h30 au relais</p>	<p>15 <b>Marionnettes</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>16 <b>Sortie poussette</b> Pointe de Suzac RDV à 10h00</p>	<p>17 <b>Marionnettes</b> À partir de 9h30 Au relais</p>
<p>20 <b>Marionnettes</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>21 <b>Happy Muffins</b> À 10h À partir de 9h30 au relais</p>	<p>22 <b>Fête des gd-mères pate à sel senteur</b> À partir de 9h30 Au relais</p>	<p>23 <b>Contes et histoires</b> 10h À partir de 9h30 au Relais</p>	<p>24 <b>Fête des gd-mères pate à sel senteur</b> À partir de 9h30 Au relais</p>
<p>27 <b>Fête des gd-mères pate à sel senteur</b> À partir de 9h30</p>	<p>28 <b>Les drôles au ciné</b> RDV à 9h45</p>	<p>Inscription pour la séance de cinéma obligatoirement avant le 7 février 2023.</p>		

[www.agglo-royan.fr/petite-enfance](http://www.agglo-royan.fr/petite-enfance)